



UNIVERSITÉ D'ARTOIS  
Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2019 - 053  
Séance du 5 juillet 2019

Président : M. Pasquale Mammone  
Vice-Président : M. Olivier Chovaux

**Droits d'inscription et tarifs divers pour l'année universitaire 2019-2020**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : **36**

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 19

Nombre de vote contre :

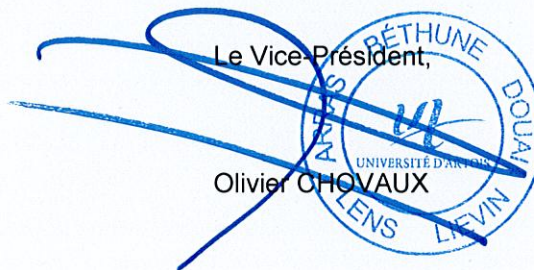
Nombre d'abstentions :

Les droits d'inscription et les tarifs divers pour l'année universitaire 2019-2020, tels que figurant dans le document annexé à la présente délibération, sont approuvés.

Fait à Arras, le 5 juillet 2019

Le Vice-Président,

Olivier CHOVAUX



**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

## DROITS D'INSCRIPTIONS ET TARIFS DIVERS

### Année universitaire 2019-2020

Formations à distance : rémunération pour services rendus	350€
Retirage de carte d'étudiant	10€
Somme conservée au titre des actes de gestion suite à une annulation d'inscription avec remboursement hors FOAD, courrier adressé au plus tard le 31 octobre 2019. Pour FOAD au plus tard le 15 décembre 2019.	23€
Etudiants en convention avec l'Institut Catholique de Lille (ICL) : Facture acquittée par l'ICL	<b>30% du montant des droits de scolarité annuels fixés par arrêté ministériel</b>
Participation au coût de la certification Voltaire	<b>Certificat inclus dans la maquette de formation</b> Participation de l'étudiant : 0€ Participation de la composante : 34€
	<b>Certificat offrant des points bonus dans la maquette de formation</b> Participation de l'étudiant : 17€ Participation de la composante : 17€
	<b>Inscription individuelle de l'étudiant</b> Participation de l'étudiant : 34€
Préparation à l'agrégation interne De l'UFR Lettres et Arts	640€